TABLE DES MATIÈRES.	xlix
INDEMNITÉ A M. D. A. SMITH, M. P.—Motion, que la résolution soit adoptée	1103
Motion en amendement-	
Que la dite résolution pourvoyant au paiement d'une somme de \$3,562.50 à l'hon. D. A. Smith, pour le rembourser de la somme de £600 (avec intérêt) par lui avancée le 6 février 1872, ne soient point adoptée, les dits £600 ayant été payés pour un objet que cette Chambre ne peut approuver.—(M. White)	1103
Après débats, la Chambre se divise, et l'amendement est déclare résolu dans la négative—27 pour, 89 contre	1106
Motion pour concours agréée,	1108
INDEMNITÉ POUR SERVICES PENDANT LES TROUBLES DU NORD-OUEST	1109
Bill Privé—	
3e lecture-Concernant le chemin de fer de Colonisation du Nord	1108
Rapport officiel des débats—motion pour l'adoption du rapport du comité des impressions—M. Ross (Middlesex)	1109
Motion agréée	1110
LE SERVICE POSTAL—Motion, qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général—l'hon. D. A. Macdonald.	1110
Amendement de l'acte des chemins de fer-	
3e lecture du bill—l'hon. M. Mackenzie	1110
Nord-Ouest-	
3e lecture du bill—l'hon. M. Mackenzie	1110
Enrolement a l'étranger	1111
Bill des subsides—	
Ire lecture—Phon. M. Cartwright.	1111
Droit sur les douves et les billots de chêne—	
2e et 3e lectures du bill—l'hon. M. Cartwright	1112
Actes continués—	
2e et 3e lectures du bill—l'hon, M. Mackenzie.	1112
Amendement à l'acte concernant le larcin—	
2e et 3e lectures du bill—l'hon. M. Fournier.	1112
TÉLÉGRAPHE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.—Reprise des débats sur la motion de M. Tupper, demandant copies de toutes spécifications et contrats, etc., et la motion de M. Bowell en amendement—M. Kirkpatrick	1112
Motion en amendement à l'amendement—	-114
Contrairement au statut autorisant la construction de la dite ligne télégraphique, et en conséquence cette Chambre n'approuve pas les dits contrats.—(M. Kirkpatrick)	1113
La Chambre divisée, et l'amendement à l'amendement est déclare résolu dans la négative—48 pour, 101 contre	1113
Amendement de M. Bowell est déclaré perdu sur la même division et la motion principale agréée	1114